

Communiqué de Presse

Paris, le 5 novembre 2019



Ageas France et GAIPARE ZEN annoncent le lancement de leur nouveau contrat retraite, le Plan d'Épargne Retraite (PER) individuel

Lors de la conférence de presse qui s'est tenue le 5 novembre à Paris, Ageas France et l'association GAIPARE ZEN ont présenté leur nouveau contrat retraite, le Plan d'Épargne Retraite individuel (PER).

PER Zen est un contrat qui répond pleinement aux exigences de la loi Pacte et qui regroupe les différents dispositifs d'épargne retraite. PER Zen sera commercialisé dès le 12 novembre auprès de nos partenaires Conseillers en Gestion de Patrimoine.

Une solution de retraite attractive

PER Zen est un produit complet et flexible, pour gérer toutes les options et fiscalités.

Il propose

- une souplesse de versements et de gestion financière
- de multiples options d'arbitrages entre les différents supports financiers
- des possibilités de sorties en capital ou rentes
- diverses modalités fiscales, pour les versements, transferts ou prestations

PER Zen s'adresse à tous ceux, indépendants et salariés, qui souhaitent souscrire un produit d'épargne retraite à titre individuel. Il permet aux adhérents de bénéficier d'une rente viagère ou d'un capital en complément de la retraite obligatoire. Les clients détenteurs d'un PERP, d'un Madelin ou d'un contrat Article 83 pourront transférer leur épargne vers le nouveau produit PER Zen.

PER Zen est souscrit par l'association GAIPARE ZEN pour ses adhérents actuels et futurs.

Une relation de longue date, gage de confiance

Ageas France et l'association GAIPARE ZEN entretiennent une relation de longue date. En effet, depuis la signature de la convention de partenariat en 2004 pour le PERP Gaipare Zen, ils ont œuvré ensemble pour offrir aux adhérents de l'association un produit à la hauteur de leurs attentes, un produit qui n'a cessé d'évoluer et qui a connu un franc succès.

Alain Régnault, Directeur Général d'Ageas France : « Le PER est une opportunité pour conquérir de nouveaux clients et s'inscrire dans la trajectoire de simplification voulue par le gouvernement. Nous avons fait le choix d'un PER avec une architecture ouverte pour répondre aux différents besoins des épargnants. La commercialisation de PER Zen sera

l'occasion pour les conseillers partenaires d'évoquer avec leurs clients leur projet pour la retraite, de répondre à leurs questionnements, de les accompagner dans leurs objectifs, et leur permettre de bénéficier dès cette année d'une réduction d'impôts »

Jean Berthon, Président de l'association GAIPARE ZEN : « La qualité de la gestion technique et financière du PERP Gaipare Zen, et la satisfaction des adhérents GAIPARE ZEN ont motivé notre volonté de poursuivre notre partenariat avec Ageas France. Notre collaboration fructueuse qui dure depuis 15 ans est un gage de confiance. Aussi nous sommes heureux de proposer à nos adhérents un nouveau produit d'épargne retraite individuel. PER Zen, dont les caractéristiques nous paraissent très bien adaptées aux besoins des générations futures et à nos adhérents, devrait rencontrer un succès mérité et participer au développement économique de la France grâce à l'épargne ainsi drainée. »

Ageas France, filiale française du groupe international d'assurance Ageas, est spécialisée dans la création et la gestion de contrats d'assurance vie depuis 1903. La société met son expertise au service de ses partenaires et distributeurs afin de leur proposer des solutions innovantes en termes de produits et services. Ageas France propose une gamme étendue de produits d'épargne et retraite régulièrement récompensés par la presse spécialisée ainsi que de nombreuses solutions d'optimisation fiscale et de diversification patrimoniale grâce à ses filiales Ageas Patrimoine et Sicavonline.

Ageas est un groupe d'assurance international coté en bourse, riche de près de 200 années d'expérience et de savoir-faire. Il propose à ses clients particuliers et professionnels des produits d'assurance Vie et Non-vie conçus pour répondre à leurs besoins spécifiques, aujourd'hui comme demain. Classé parmi les plus grands groupes d'assurance européens, Ageas concentre ses activités sur l'Europe et l'Asie, qui représentent ensemble la majeure partie du marché mondial de l'assurance. Ageas mène des activités d'assurances couronnées de succès en Belgique, au Royaume-Uni, en France, au Portugal, en Turquie, en Chine, en Malaisie, en Inde, en Thaïlande, au Vietnam, au Laos, au Cambodge, à Singapour et aux Philippines au travers d'une combinaison de filiales détenues à 100 % et de partenariats à long terme avec des institutions financières solides et des distributeurs de renom. Ageas figure parmi les leaders du marché dans les pays où il est actif. Il emploie au total plus de 45 000 salariés et a réalisé un encaissement annuel de plus de 34 milliards d'euros en 2018.

GAIPARE ZEN, fondée en 2004 à l'initiative de l'Association GAIPARE, fonctionne sous le régime des Groupements d'Epargne Retraite Populaire. L'Association GAIPARE ZEN est totalement indépendante d'Ageas France. Ses missions sont la défense des intérêts de ses adhérents et la surveillance des plans souscrits.

Contact Presse

Paulette Bennia : +33 (0)1 70 82 14 11
relations-presse@ageas.fr

www.ageas.fr

Ageas France, Entreprise régie par le Code des assurances, Société Anonyme au capital de 159 221 273,61 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 352 191 167, dont le siège social est situé à : Village 5 - 50 place de l'Ellipse - CS 30024 - 92985 Paris La Défense Cedex.

GAIPARE ZEN, est une association régie conformément à l'article L 144-2 I du Code des assurances, par les articles L 141-7 et R 141-1 à R 141-9 du Code des assurances, inscrite au registre des GERP, tenue par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), sous le numéro 478053663/GP38 et dont le siège social est fixé au 4 rue du général Lanrezac 75017 Paris.